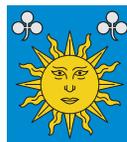


# BULOOM

N° 5 Vendredi 5 février 2021

Bulletin des Communes • Organe officiel de Cornaux • Cressier  
Enges • Hauterive • Le Landeron • Lignières • La Tène • Saint-Blaise



Cornaux



Cressier



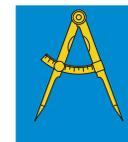
Enges



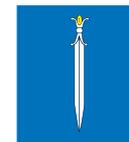
Hauterive



Le Landeron



Lignières



La Tène



Saint-Blaise

## EFFET COLLATÉRAL DU CONFINEMENT MONTÉE DE LA VIOLENCE DOMESTIQUE EN SUISSE ?



Tous asservis au Covid, les tensions psychologiques prennent de l'ampleur dans les foyers. (page 9)



GERANCE - FIDUCIAIRE

CARRE-NOIR Sarl

Une entreprise familiale  
à taille humaine

Longins 2 - 2087 Cornaux  
032 757 66 00

**TRANSPORTS & DÉMÉNAGEMENTS**

**WITTWER SA**

Zone industrielle  
Les Perveuls 10  
CH-2074 Marin  
Tél. +41 (0)32 756 00 60  
Fax +41 (0)32 756 00 69  
E-mail: wittwer@wittwersa.ch

ENTREPÔTS  
EXPÉDITIONS  
MANUTENTIONS  
GARDE-MEUBLES  
EMBALLAGES  
MONTE-MEUBLES

### Libération du Péricarde Soin holistique



Remise de  
**CHF 20.-**  
sur la 1<sup>ère</sup> séance  
avec cette  
annonce

- ♥ Libérer les rétractions et les tensions du corps
- ♥ Booster l'immunité
- ♥ Libérer les blessures émotionnelles du passé
- ♥ Relancer le flux énergétique du corps, afin de retrouver légèreté et joie de vivre
- ♥ Se reconnecter à soi et s'ancrer davantage dans le présent

Thérapie manuelle holistique basée sur l'Ostéopathie Bioénergétique Cellulaire (OBC) créée par l'ostéopathe Montserrat Gascon

\*Cette thérapie peut s'intégrer dans un traitement de massage classique agréé ASCA

Infos et rendez-vous auprès de Vilma Doris  
TerrAVie à la Neuveville et à Neuchâtel  
079 617 29 11  
[www.terravie.ch](http://www.terravie.ch)

### Eco-constructeur

Entreprise générale

Rénovations et assainissements

Béton armé et maçonnerie

Ouvrages d'art en béton armé

Génie civil

Terrassements et travaux spéciaux

Revêtements bitumineux

Travaux hydrauliques

Renaturation et protection  
contre les crues

Valorisation des matériaux

Déconstruction et désamiantage

Peinture et plâtrerie

[www.martiarcjura.ch](http://www.martiarcjura.ch)



## AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

### LE LANDERON



#### DÉSFFECTATION D'UN QUARTIER DU CIMETIÈRE DU LANDERON

Courant 2021, le quartier H comprenant les tombes d'inhumation portant les numéros ci-après sera désaffecté :

**Jalons Nos 1601 à 1767**

#### SECTEUR H – tombes des années 1961 à 1969

En application des dispositions légales, les familles souhaitant disposer des monuments, bordures et autres ornements ont l'obligation d'aviser, par écrit, l'administration communale, rue du Centre 6, 2525 Le Landeron, jusqu'au 9 avril 2021 dernier délai.

Passé ce délai, il sera procédé à l'élimination des monuments par nos soins. Toutefois, les proches parents qui le souhaitent, peuvent récupérer les urnes déposées dans les tombes. Sauf avis contraire, les cendres seront déposées dans la tombe du Souvenir.

Les familles concernées ne seront pas informées par écrit et voudront bien se référer au présent avis officiel.

Pour tous renseignements complémentaires, l'administration communale reste à disposition au 032 886 48 60 ou par courriel commune.lelanderon@ne.ch.

Le Landeron, le 20 janvier 2021

LE CONSEIL COMMUNAL



### LE LANDERON



#### MISE AU CONCOURS

La Commune du Landeron met au concours

#### une place d'apprentissage pour l'obtention d'un CFC d'agent(e) d'exploitation

Les candidates et candidats doivent avoir terminé, avec succès, leur scolarité obligatoire.

- Vous aimez les activités en plein air tout en vous occupant des espaces verts communaux (places de jeux, chemins, rues, etc.) ?
- Vous vous intéressez aux contrôles et aux nettoyages des infrastructures communales ?
- Vous montrez de l'intérêt pour la maintenance de machines et de petites réparations ?
- Vous êtes consciencieux(se), discret(e), motivé(e) ?
- Vous appréciez le contact, les chiffres et êtes attaché(e) à la vie communale ?

Alors, envoyez-nous votre candidature !

Nous vous offrons un apprentissage formateur dans un environnement de travail intéressant, varié et convivial. La durée de l'apprentissage est de 3 ans et son début est fixé au lundi 16 août 2021.

Les dossiers complets de candidature (lettre de motivation, curriculum vitae, photocopies des derniers bulletins scolaires et autres attestations) sont à adresser jusqu'au **vendredi 19 février 2021**, par courriel (stlelanderon@ne.ch).

Pour de plus amples informations, merci de contacter M. Sébastien Brechbühl au 032 886 48 72 ou par courriel (sebastien.brechbuhl@ne.ch)

Commune du Landeron

### LE LANDERON



#### MISE AU CONCOURS

La Commune du Landeron met au concours

#### une place de stage pour obtenir une maturité professionnelle Economie et services, type économie (MPES) – 52 semaines (3+1)

Les candidates et candidats doivent obligatoirement être inscrits/tes dans la filière maturité professionnelle économie et services et avoir réussi une formation initiale (CFC employé/e de commerce) à plein temps.

- Le fonctionnement et la diversité du travail d'une administration communale vous intéresse ?
- Vous êtes consciencieux(se), discret(e), motivé(e) et à l'aise avec les outils informatiques ?
- Vous appréciez le contact et êtes attaché(e) à la vie communale ?
- Vous êtes à l'aise avec les chiffres, la correspondance et la prise de procès-verbaux ?

Alors, envoyez-nous votre candidature !

Nous vous offrons une place de stage dans un environnement de travail intéressant, varié et convivial. Votre entrée en fonction est prévue pour le 1<sup>er</sup> août 2021.

Les dossiers complets de candidature (lettre de motivation, curriculum vitae, photocopies des derniers bulletins de notes et autres attestations) sont à adresser jusqu'au **vendredi 19 février 2021**, par courriel (commune.lelanderon@ne.ch).

Pour de plus amples informations, merci de contacter Mme Daniela Catalano au 032 886 48 75 ou par courriel (daniela.catalano@ne.ch)

Commune du Landeron

### ENTRE-DEUX-LACS



#### FERMETURE DE L'AGENCE AVS/AI ET DU GUICHET ACCORD

Nous informons la population de l'Entre-deux-Lacs que les guichets AVS/AI et ACCORD seront fermés tous les après-midis dès le 11 janvier 2021 pour une durée de 6 semaines (jusqu'à fin février).

Nous vous rappelons que les guichets sont installés (dans un grand container bleu) en face du bâtiment administratif communal (qui subira d'importantes transformations durant au moins 1 année).

Nous privilégions tout contact par téléphone ou courriel. La boîte aux lettres est mise à votre disposition pour y déposer vos documents.

Nous vous invitons à visiter notre site [www.saint-blaise.ch](http://www.saint-blaise.ch) pour toute autre information. Nous vous remercions de votre compréhension et nous vous présentons nos plus respectueux messages.

LE CONSEIL COMMUNAL

### CORNAUX



#### DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE, SANCTION DÉFINITIVE

L'enquête publique est ouverte du 05.02.21 au 08.03.21

Publication FAO n° 5

Dossier SATAC n° : 110361

Parcelle(s), coordonnées : 3043 - Cornaux ; 1209812/2567998

Situation : Cornaux ; Rue des Fontaines 27

Description de l'ouvrage : Agrandissement de la voûte existante et réfection des toitures

Requérant(s) : Walter Von Gunten, 2087 Cornaux

Auteur(s) des plans : Kevin Struchen, Struchen Kevin architecte dipl. Hes master, Rue de l'Ecole d'Horlogerie 9, 2114 Fleurier

Demande de permis de construire : Sanction définitive

Affectation de la zone : Zone du site bâti protégé / Entrée en vigueur le 20.12.1999

Autorisation(s) spéciale(s) : Distance à la route ; Travaux sur immeuble mis sous protection

Particularités : Périmètre du plan de site, bâtiments catégorie 1

Pose de perches gabarits : Non

Conformément à l'article 34, al. 1, de la loi sur les constructions, du 25 mars 1996, nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le service de l'aménagement du territoire, du dossier ci-dessus.

Les plans sont déposés au bureau communal où ils peuvent être consultés. Ils peuvent également être consultés auprès du service susmentionné.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, Clos St-Pierre 1, 2087 Cornaux.

Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille Officielle fait foi.

Cornaux, le 2 février 2021

LE CONSEIL COMMUNAL

## AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

### LA TÈNE



#### DÉCLARATIONS D'IMPÔTS

Le service bénévole de La Tène aide les personnes au bénéfice d'une rente AVS/AI, domiciliées dans la commune La Tène, à remplir leur déclaration d'impôts.

Pour bénéficier de ce service, il suffit de téléphoner au **032 753 12 85** entre 09h00 et 10h00.

Une participation minimale de CHF 20.– vous sera demandée.

### CRESSIER



#### AVIS D'ENQUÊTE

Nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le Service cantonal de l'aménagement du territoire, du dossier suivant, conformément à l'article 34, alinéa 1, de la Loi cantonale sur les constructions (LConstr.) du 25 mars 1996:

Requérant: JUNGO Arsène

Article cadastral n°: 4909

Situation: Route de Troub 7A

Auteur des plans: requérant

Nature des travaux: Installation d'une pompe à chaleur extérieure

Sanction: minime importance

Dossier SATAC n°: 110556 - Publication FAO n°: 4

Date du délai d'opposition: 2 mars 2021

Les plans de construction peuvent être consultés à l'administration communale de Cressier ou sur demande préalable auprès du Service de l'aménagement du territoire (SAT), rue Tivoli 5, 2002 Neuchâtel.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, 2088 Cressier.

Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel fait foi.

Cressier, le 29 janvier 2021

LE CONSEIL COMMUNAL

### CRESSIER



#### ARRÊTÉ

##### concernant la circulation routière

Le Conseil communal de la Commune de Cressier,

Vu la requête du propriétaire du 27 novembre 2020;

Vu la loi fédérale sur la circulation routière, du 19 décembre 1958;

Vu l'ordonnance sur la signalisation routière, du 5 septembre 1979;

Vu la loi sur les routes et voies publiques (LRVP) du 21 janvier 2020 et son règlement d'exécution (ReLRVP) du 1<sup>er</sup> avril 2020

##### arrête:

Art. premier Il est interdit de parquer les véhicules, excepté pour les locataires, sur l'article privé n° 5481 du cadastre de la commune de Cressier, propriété de Union Suisse d'habitation SA, représenté par Patrimoine Gérance, situé au Chemin des Vignes-Rondes 2 à 2088 Cressier (signal OSR 2.50 « Interdiction de parquer » avec plaque complémentaire « excepté locataires »).

Art. 2 Toutes dispositions antérieures contraire au présent arrêté sont abrogées.

Art. 3 Les contrevenants au présent arrêté seront punis conformément à la législation fédérale ou cantonale.

Cressier, le 22 janvier 2021

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL,

Le président,  
J.-B. Simonet

Décision: Approuvé ce jour  
Neuchâtel, le 27 janvier 2021

SERVICE DES PONTS ET CHAUSSÉES,  
L'INGENIEUR CANTONAL,

N. Merlotti

La présente décision peut faire l'objet d'un recours dans les 30 jours dès la publication dans la feuille officielle cantonale, en deux exemplaires, auprès du département du développement territorial et de l'environnement, Château, 2000 Neuchâtel. Le recours doit être signé et indiquer la décision attaquée, les motifs, les conclusions et les moyens de preuve éventuels. En cas de rejet, même partiel, du recours, des frais de procédure sont généralement mis à la charge de son auteur.

La secrétaire,  
I. Garcia

### CRESSIER



#### AVIS D'ENQUÊTE

Nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le Service cantonal de l'aménagement du territoire, du dossier suivant, conformément à l'article 34, alinéa 1, de la Loi cantonale sur les constructions (LConstr.) du 25 mars 1996:

Requérant: METANOVA SA

Article cadastral n°: 4407

Situation: Rue des Planches-Vallier 3

Auteur des plans: Joseph La Commare, Bureau d'architecture JLC, 2037 Montmollin

Nature des travaux: Isolation d'un habitat collectif avec agrandissement des balcons

Sanction: minime importance

Particularités: Au bénéfice des droits acquis au sens de l'art. 12a LCAT

Dossier SATAC n°: 110029 - Publication FAO n°: 4

Date du délai d'opposition: 2 mars 2021

Les plans de construction peuvent être consultés à l'administration communale de Cressier ou sur demande préalable auprès du Service de l'aménagement du territoire (SAT), rue Tivoli 5, 2002 Neuchâtel.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, 2088 Cressier.

Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel fait foi.

Cressier, le 29 janvier 2021

LE CONSEIL COMMUNAL

### HAUTERIVE



#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 05.02.21 au 08.03.21 Publication FAO n° 5

Dossier SATAC n° 110147

Parcelle(s) et coordonnées: 2571 - Hauterive; 1206888/2564972

Situation: Rouges Terres; Rouges-Terres 15A

Description de l'ouvrage: Changement d'affectation sans travaux d'un appartement - situé au rez d'une PPE - en bureau

Requérant(s): Ilir Ajvazi PolyÉtanche Sàrl, 2072 St-Blaise; Aferdita Peci Ajvazi PolyÉtanche Sàrl, 2072 Saint-Blaise

Auteur(s) des plans: Adrian Aradas Aradas & Fils Architecture, Rue de Neuchâtel 15a, 2072 St-Blaise

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone mixte / Sanction du 1994-05-25

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

### HAUTERIVE



#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 05.02.21 au 08.03.21 Publication FAO n° 5

Dossier SATAC n° 110032

Parcelle(s) et coordonnées: 864 - Hauterive; 1206917/2564476

Situation: Longs Champs; Route des Longschamps 10

Description de l'ouvrage: Démolition de l'ancien collège

Requérant(s): Commune de Hauterive, 2068 Hauterive

Auteur(s) des plans: Pietrini Guido Atelier Pietrini Sàrl, Monruz 34, 2000 Neuchâtel

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone d'utilité publique / Entrée en vigueur le 25.05.1994

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités: Bâtiment de valeurs 3 au RACN

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

### IMPRESSUM

Adresse: Bulcom • Route des Falaises 94 • 2000 Neuchâtel

Tél. 032 756 97 93 • E-mail: info@bulcom.ch

Publicité: Frédéric Huber • Tél. 079 408 56 05 • huber@bulcom.ch

Mise en page: Sandra Rocha • Tél. 032 756 97 93 • info@bulcom.ch

Tarif des annonces par colonne: Fr. 1.85 le mm, TVA 7.7 % non comprise

Abonnement: 92 francs • Tirage: 10'000 exemplaires • Délai: mardi 17 h

## AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

### SAINT-BLAISE



#### RÉAMÉNAGEMENT DU CENTRE DU VILLAGE

##### Etape 5 – Suite et fin des travaux.

Dans le cadre du réaménagement du centre du village, le Conseil Communal vous informe de la reprise des travaux de l'étape 5.

Le trafic au Nord de la Rue du Temple, Chemin de Creuze 1 jusqu'à l'intersection Rue des Bourguillards et le Sud de la Rue des Moulins sera perturbé. L'accès aux piétons sera toujours garanti.

Depuis le Chemin de Creuze 1, une fouille principale sera effectuée jusqu'à la Rue des Bourguillards. De ce fait le trafic ne sera pas possible à cet endroit. La Rue du Temple, Rue des Bourguillards et le Chemin de Creuze seront en impasses durant la période des travaux.

Une signalisation adéquate est mise en place afin de garantir la sécurité des usagers. Déroulement des travaux :

- Du 18 au 29 janvier 2021, réalisation de sondages ponctuels et interventions des services pour le branchement des conduites provisoires.
- Du 27 janvier au 26 février 2021, excavation de la fouille principale intervention des services techniques puis remblayage de la fouille principale.

La pose des boutisses se fera dès mi-février jusqu'à la fin des travaux, soit environ fin mars.

Les dates sont indicatives, elles peuvent changer en fonction des difficultés rencontrées sur place ou des conditions météorologiques.

Le Conseil communal, conscient des nuisances causées par un chantier de cette importance, remercie les riverains et toute la population de leur compréhension et de leur patience.

LE CONSEIL COMMUNAL



### SAINT-BLAISE



#### PROCLAMATION CG

Lors de sa séance du 1<sup>er</sup> février 2021, le Conseil communal a proclamé élue conseillère générale suppléante Mme Maria Sliwowska, proposée par le groupe de l'Entente (ENT). Le Conseil communal porte le résultat ci-dessus à la connaissance des électeurs conformément à la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, et les informe que tout recours concernant la validité de cette élection complémentaire doit être adressé à la Chancellerie d'Etat dans les six jours qui suivent le présent avis.

Saint-Blaise, le 1<sup>er</sup> février 2021

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

le président  
R. Canonica

le secrétaire  
P. Schmid

### ENGES

#### FERMETURE DE NOTRE GUICHET

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que notre guichet sera, dorénavant fermé, le lundi et ce jusqu'à nouvel avis. Par conséquent, vous trouverez ci-dessous l'horaire d'ouverture de notre guichet à partir du 25 janvier 2021 :

Mardi : 14h00 – 17h45

Jeudi : 08h00 – 11h00

Ou sur rendez-vous

De plus, nous vous rappelons que nous répondons, en principe à vos appels même lorsque notre guichet est fermé. Vous pouvez également nous contacter par mail à l'adresse suivante, commune.enges@ne.ch et consulter notre site internet.

Tout en vous remerciant d'en prendre bonne note, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Commune d'Enges

### SAINT-BLAISE



#### ARRÊTÉ

##### Etape 5 – Suite et fin des travaux.

Considérant qu'il y a lieu de repourvoir un siège devenu vacant au Conseil général à la suite de la démission d'un membre au Conseil général ;

Sur proposition du groupe de l'Entente (ENT) du 1<sup>er</sup> février 2021 ;

Vu le résultat de l'élection du Conseil général, du 25 octobre 2020,

Vu la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984,

#### arrête :

Article premier M. Nrecaj Ramadan, suppléant de la liste de l'ENT, est proclamé élu Conseiller général.

Art. 2 La proclamation de cette élection sera publiée dans la Feuille officielle cantonale et dans le Bulletin des communes du district de Neuchâtel. Un exemplaire du présent arrêté sera délivré au nouvel élu.

Saint-Blaise, le 1<sup>er</sup> février 2021

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

le président  
R. Canonica

le secrétaire  
P. Schmid

### SAINT-BLAISE



#### COMMISSION D'URBANISME

##### Etape 5 – Suite et fin des travaux.

Le Conseil communal rappelle à la population les dates des prochaines réunions de sa commission consultative, à savoir :

23 février 2021, 30 mars 2021, 27 avril 2021, 25 mai 2021, 29 juin 2021

Afin de pouvoir être examinés, les dossiers complets doivent être déposés dans un délai de 10 jours ouvrables avant la séance.

A toutes fins utiles et en complément à la législation cantonale, l'Autorité communale renvoie au règlement d'aménagement communal et au règlement transitoire de construction disponibles sur le site [www.saint-blaise.ch](http://www.saint-blaise.ch).

Saint-Blaise, le 5 février 2021

LE CONSEIL COMMUNAL

## LE LANDERON - CRESSIER - CORNAUX - ENGES - LIGNIÈRES



### QUALITÉ DE VOTRE EAU POTABLE 2020



#### Traitement :

Au **Landeron** : Rayonnement ultraviolet ; Une partie : chloration (0,01 mg/l valeur moyenne ; tolérance : 0,10 mg/l).

A **Cressier** : Sources du village et nappe : Rayonnement ultraviolet ; CEN : hypochlorite de sodium.

A **Cornaux** : Sources du village : Rayonnement ultraviolet ; CEN : hypochlorite de sodium.

A **Enges** : Rayonnement ultraviolet.

A **Lignières** : Ultrafiltration et rayonnement ultraviolet.

**Qualité hygiénique de l'eau** : Les analyses bactériologiques révèlent la contamination de l'eau par des micro-organismes (bactéries, virus, parasites, etc.).

Cette année, les analyses bactériologiques ont montré que l'eau des réseaux a respecté les prescriptions légales.

L'eau des cinq communes affiliées au SEP2L a donc été hygiéniquement propre en 2020.

**Qualité chimique et micropolluants** : Les analyses physico-chimiques et de micropolluants s'intéressent à la composition naturelle de l'eau, à ses équilibres et aux impuretés qui peuvent la contaminer.

Sur le plan chimique et micropolluant, la qualité de l'eau potable des cinq communes a été parfaitement conforme aux exigences légales en 2020.

#### Campagnes :

- **Landeron** : 33 analyses bactériologiques et 3 analyses physico-chimique et de micropolluants.

- **Cressier** : 30 analyses bactériologiques et 2 analyses physico-chimique et de micropolluants.

- **Cornaux** : 20 analyses bactériologiques, 2 analyses physico-chimique et de micropolluants.

- **Enges** : 12 analyses bactériologiques, 2 analyses physico-chimique et de micropolluants.

- **Lignières** : 24 analyses bactériologiques et 2 analyses physico-chimique et de micropolluants.

#### Une analyse de l'eau du réseau pour information

	Landeron	Cressier	Cornaux	Lignières	Enges
lu prélèvement	08 juin 2020	08 juin 2020	09 juin 2020	09 juin 2020	09 juin 2020
re d'abonnés (au 31.12.20)	4'642	1'898	1'587	980	266
é totale (°F)	31.6	30.3	26.2	30.6	35.6
	7.61	7.38	7.75	7.53	7.51
ictivité à 25° (µS/cm)	593	546	471	566	638
rres (mg/l)	11.3	6.6	3.9	8.4	6.8
es (mg/l)	12.4	8.4	7.0	9	27.4
es (mg/l)	14.9	10.2	11.9	15	6.9
n (mg/l)	7.1	3.9	2.1	7	2.5

## LA TÈNE

### Une assemblée générale virtuelle !

**C'est par écrit que plus de 200 membres du Club de Pétaque de Marin-Epagnier ont reçu les propositions de l'assemblée générale qui, à cause de la Covid 19, n'a pas pu se dérouler selon le schéma habituel.**

En effet le nombre de personnes était trop important pour être réunies dans une même salle.

Dès lors le président du CPME, Samy Siegenthaler a organisé cette assemblée par correspondance selon les dernières modifications du règlement de l'OFSP du 13 septembre 2020.

Il a donné toute compétence à la secrétaire Babette Reichard pour ce faire.

Dans son rapport, le Président nous informe que pour des raisons personnelles, il donne sa démission.

Mais il remercie tout les amis du club, soit ceux qui ont oeuvrés de façon bénévole, à la cantine, pour les pistes, pour les toilettes ou pour le jardinage. Dès lors, il termine son «court» mandat en proposant trois nouvelles personnes pour le comité soit: Président: Fabrizio Guizzardi, Caissier: Daniel Jolidon et deuxième secrétaire: Evelyne Varrel.

Mais Samy reste membre du club. Dans les comptes, le trésorier Gérald Bonny nous révèle que pour

le compte de résultat, le débit est de CHF 20'967.96 alors que le crédit est de CHF 31'807.45 laissant un bénéfice de CHF 10'839.49

Le budget prévisible pour 2021 prévoit un bénéfice de CHF 8'490.-

Au bilan l'actif est de CHF 175'640.14 alors que le capital est de CHF 155'640.14

Les vérificateurs des comptes Michel Hyernat et François Regginelli confirme les dires du trésorier. Les 3 nouveaux vérificateurs resteront les mêmes soit: 1<sup>er</sup>: François Regginelli, 2<sup>ème</sup>: Raphaël Bühler, suppléant: Michel Hyernat.

Vu l'état des finances, les cotisations de CHF 50.- pour le membre individuel et de CHF 70.- pour les couples restent inchangés.

Le comité propose que Vital Caiocca et Claude Bodmer soient nommés membres d'honneur du CPME.

Après avoir lu avec intérêt les dossiers envoyés, les bulletin de votes sont retournés par écrit à la secrétaire Babette Reichard avec les remerciements d'usages pour avoir fait le nécessaire en écrivant à tous les membres de la société et ils sont nombreux.

Merci beaucoup.

RS

## LE LANDERON

### Profitez d'une leçon gratuite !

**Ecole de musique du Landeron, Ville 2, Le Landeron**

Venez essayer le ou les instruments de votre choix!

Piano, violon, alto, violoncelle, guitare classique, guitare basse, guitare électrique, flûte traversière, flûte

baroque, piccolo, flûte à bec, chant solo, solfège, rythmique et initiation musicale, Ukulélé.

Renseignement sur [www.sdl-lelanderon.ch](http://www.sdl-lelanderon.ch) au 032 751 38 03 ou écrivez-nous à [eml@sdl-lelanderon.ch](mailto:eml@sdl-lelanderon.ch)

**#FÉVRIERSANS SUPERMARCHÉ!**

## L'Épicerie

*Chloïa*

**Et si on vivait rien qu'un mois sans supermarché ?**  
Sur présentation de ce bon, 5% sera offert sur vos achats et ce, tout le mois de février !

**OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI**  
RUE DES LAVANNES 1 - 2072 SAINT-BLAISE

## SAINT-BLAISE

### Les fondeurs Clyde et Yann Engel brillent en Italie



Clyde Engel

**Les deux sociétaires du ski-club La Sagne, Clyde et Yann Engel se sont classés respectivement 128<sup>ème</sup> et 148<sup>ème</sup> dimanche dernier lors de la 48<sup>ème</sup> Marcialonga (circuit mondial des longues distances, épreuve disputée dans le Trentin italien sur 70 km en style classique. La course faisait office de troisième étape du circuit mondial 2021 de la Visma Ski Classics.**

Les fondeurs saint-blaïsois Clyde et Yann Engel n'ont pas manqué leur rendez-vous dans un Val di Fiemme rendu pour l'occasion totalement étanche sur le plan sanitaire. Les organisateurs ont réussi la gageure d'accueillir impeccablement plus de 1'000 participants, dont les membres des équipes professionnelles scandinaves, russes, slovaques, allemandes et françaises.

Clyde Engel tire une analyse intéressante de sa course «c'était vrai-

ment une édition spéciale, vu qu'habituellement plus de 6'000 personnes participent à l'épreuve dont deux tiers de Scandinaves. Si la quantité a fait défaut dimanche, la qualité était par contre bien là avec une centaine de pros au départ, hommes et femmes confondus. Devant, rien n'a donc fondamentalement changé. Par contre, à partir de la centième place la densité était un peu plus faible qu'habituellement».

De son côté, Yann Engel a profité pleinement de la situation: «j'ai réalisé une course de rêve, sans la moindre

baisse de régime et en ayant encore assez de jus pour gravir à un bon rythme les redoutables 2 kilomètres de la montée finale de la Cascata uniquement avec la force des bras. J'ai bénéficié d'un excellent ski tout au long du parcours. Ma 148<sup>ème</sup> place est flatteuse mais en temps normal je pense que j'aurais juste pu me glisser parmi les 200 premiers, ce qui était mon objectif. Par contre, mon troisième rang chez les seniors, derrière deux anciens olympiens norvégiens, reflète bien la qualité de ma performance et me permet de figurer désormais au 4<sup>ème</sup> rang du classement mondial des longues distances dans ma classe d'âge». Résultats 48<sup>ème</sup> Marcialonga: <https://www.endu.net/it/events/marcialonga/results>

(cp/ml)

## LA NEUVEVILLE

### Tennis club La Neuveville

**Situation en ce début du mois de février 2021**

Jusqu'à fin février rien ne change. Tout est fermé tout comme les centres de tennis. Seuls les joueurs professionnels peuvent s'entraîner. D'ailleurs la plupart de ces derniers évoluent à l'étranger. Damien par exemple se trouve en Turquie. D'autres sont en Tunisie, voire en Egypte ou en Espagne. La situation est dure pour tout le monde. Pour l'instant, Swiss Tennis maintient les inter-clubs comme d'habitude en mai et en juin. Seule la situation sanitaire du moment décidera

du maintien de cette compétition.

A ce propos, les joueuses et joueurs qui ne désirent plus de licence sont priés-es de le faire savoir à Séverine Chédel, notre cheffe technique jusqu'à fin février.

Sans avis de votre part, les licences se renouvellent automatiquement. Elles seront donc facturées.

Espérant pouvoir vous donner d'autres nouvelles, si possible plus favorables, d'ici la fin du mois, PRENEZ SOIN DE VOUS ET DE VOS PROCHES

Le rédacteur du TC

## ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

### ■ Le coin des jeunes

**Groupe de jeunes (BUZZ):** pour tout renseignement, contactez le nouvel animateur de jeunesse, Gaëtan Broquet, 079 949 04 80.

### ■ ENTRE-DEUX-LACS

Encore un mois ou plus, comment cheminer et se ressourcer ? Chacun trouve sa manière, mais nous avons envie de proposer aussi des marches méditatives, en petits groupes.

Pour cela des samedis matin à St-Blaise: 30 janvier; 6 février; 20 février; 13 mars; 20 mars

Ces marches ont lieu par n'importe quel temps. Le rendez-vous est à 9h devant le temple, avec constitution de groupes en fonction du nombre de personnes présentes.

S'inscrire auprès de la pasteur Delphine Collaud, tél 079 312 52 43

Pour toutes les infos concernant la paroisse: [www.entre2lacs.ch](http://www.entre2lacs.ch)

### ■ Cultes Entre-deux-Lacs

Le dimanche 7 février à 10h un culte diffusé sur internet et animé par vos pasteurs sera accessible en ligne sur le thème «Que va-t-il arriver? Seul pour angoisser ou ensemble pour espérer?». Vous pourrez le revoir bien entendu ultérieurement et vous rendre à l'un des cultes suivants:

**Dimanche 7 février:** 10 h 00 Culte au temple du Landeron  
10 h 00 Culte au temple de St-Blaise.

### ■ L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

**Vous vivez** actuellement une période difficile: découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

**Vous désirez** retrouver un sens à votre vie, faire un choix important.

Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner, prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

### CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS:

#### Pasteurs

Delphine Collaud, tél. 032 754 33 62 ou 079 312 52 43, [Delphine.Collaud@eren.ch](mailto:Delphine.Collaud@eren.ch)

Frédéric Hamman, tél. 079 101 35 73, [frederic.hamman@eren.ch](mailto:frederic.hamman@eren.ch)

Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, [raoul.pagnamenta@eren.ch](mailto:raoul.pagnamenta@eren.ch)

Julie Paik, tél. 076 568 54 11, [julie.paik@eren.ch](mailto:julie.paik@eren.ch)

#### Animateur de jeunesse et permanent laïc

Gaël Letare, tél. 079 871 50 30, [gael.letare@gmail.com](mailto:gael.letare@gmail.com)

#### Nouvel animateur de jeunesse (dès le 1<sup>er</sup> février)

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80

#### Location des locaux

Temple de Lignières:  
Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, [erica.schwab@bluewin.ch](mailto:erica.schwab@bluewin.ch)

Temple et salle de paroisse du Landeron: Frédéric Loeffel, tél. 078 920 31 34, [frederic.loeffel@bluewin.ch](mailto:frederic.loeffel@bluewin.ch)  
Centre paroissial réformé de Cressier: Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.

#### Foyer de St-Blaise:

Gérante: Sophie Rossel  
Contact: [foyerstblaise@gmail.com](mailto:foyerstblaise@gmail.com)  
Agenda et diverses informations: [www.entre2lacs.ch/foyer](http://www.entre2lacs.ch/foyer)

#### Secrétariat pastoral et paroissial:

Grand-Rue 15, 2072 Saint-Blaise, tél. 032 753 03 10 (mercredi - jeudi - vendredi) [entre2lacs@eren.ch](mailto:entre2lacs@eren.ch)



**Pour tout problème de déclaration d'impôts, contactez-moi. Tarif pour déclaration privée dès 60.-**

Michael Jacot - 078 610 30 88  
[impots@jacot.ch](mailto:impots@jacot.ch)



**Tôlerie**  
**Peinture**  
**Jantes**  
**Vitres teintées**  
**Grêle**

**Carrosserie de Cornaux**  
Chemin des Nageux 7  
2087 Cornaux  
Tél. 032 757 17 37  
[c.cornaux@hotmail.com](mailto:c.cornaux@hotmail.com)

## ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

### ■ Paroisse de Saint-Blaise

#### VENDREDI 5 FÉVRIER

09h00 Messe à Saint-Blaise. Sacré-Cœur de Jésus. Chapelet et confessions

#### SAMEDI 6 FÉVRIER

09h00 Messe à Saint-Blaise. Cœur Immaculé de Marie. Chapelet et confessions

18h30 Messe à Saint-Blaise

#### DIMANCHE 7 FÉVRIER

09h00 Messe à Saint-Blaise. Dimanche des Laïcs

10h30 Messe à Saint-Blaise. Dimanche des Laïcs

#### MARDI 9 FÉVRIER

09h00 Messe à Saint-Blaise

#### MERCREDI 10 FÉVRIER

08h15-12h00 Passage du Bibliobus devant l'église de Saint-Blaise

#### VENDREDI 12 FÉVRIER

09h00 Messe à Saint-Blaise

#### SAMEDI 13 FÉVRIER

10h00-11h30 Catéchisme 7 et 8H par Zoom

11h00 Baptême de Mahée

18h30 Messe à Saint-Blaise

#### DIMANCHE 14 FÉVRIER

09h00 Messe à Saint-Blaise.

10h30 Messe à Saint-Blaise.

#### Paroisse de Saint-Blaise

Secrétariat

Mardi et jeudi matin 08h00 - 11h00

Rue du Port 3

2072 Saint-Blaise

032 753 20 06

[paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch](mailto:paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch)

Répondant: abbé Leonardo Kamalebo

**Eu égard à la problématique autour du Coronavirus, les activités/horaires de la paroisse peuvent changer à tout moment. Veuillez s'il vous plaît vous référer à la**

feuille dominicale ou rendez-vous sur le site <https://www.cath-ne.ch/votre-paroisse>, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, dernières nouvelles, Feuille paroissiale de St-Blaise. Merci pour votre compréhension.

### ■ Paroisse de Cressier-Cornaux

#### DIMANCHE 7 FÉVRIER

10h00 Messe

#### DIMANCHE 14 FÉVRIER

10h00 Messe

**Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi - 032 757 11 86 [ccll@bluewin.ch](mailto:ccll@bluewin.ch) et [www.cath-ne.ch](http://www.cath-ne.ch)**

### ■ Paroisse du Landeron-Lignières

#### VENDREDI 5 FÉVRIER

17h45 Chapelle: adoration - méditation

18h15 Chapelle: messe

#### SAEDI 6 FÉVRIER

17h00 Messe à la chapelle des Dix-Mille-Martyrs

#### MARDI 9 FÉVRIER

08h30 Chapelle: messe

09h00 Chapelle: adoration - méditation

#### VENDREDI 12 FÉVRIER

17h45 Chapelle: adoration - méditation

18h15 Chapelle: messe

#### SAMEDI 13 FÉVRIER

17h00 Messe à la chapelle des Dix-Mille-Martyrs

**Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi - 032 757 11 86 [ccll@bluewin.ch](mailto:ccll@bluewin.ch) et [www.cath-ne.ch](http://www.cath-ne.ch)**

## ENTRE-DEUX-LACS

### Entre barbarie, revendications diverses et ras-le-bol généralisé...

Quelle époque! Si je fais un petit tour des dernières nouvelles vues ces jours dans les médias, il y aurait de quoi désespérer. Violences de rue en Tunisie (face au silence des autorités?) ou aux Pays-Bas (un pays qui m'est cher), acte de barbarie sur un adolescent en France voisine, inquiétudes grandissantes face aux variants du covid, et la liste pourrait s'allonger sans difficulté.

Que faire? Relativiser et pointer ici ou là les actes et sujets d'espérance? Est-ce là l'attitude chrétienne à avoir, à privilégier? Oui, dans une certaine mesure. Mais il serait fou de s'arrêter là. Ce serait faire de l'évangile un simple sparadrap visant à cacher la gravité de la situation. Avant de faire germer en nous une espérance fondamentale, la Bible - par l'œuvre de l'Esprit

saint- nous force à la lucidité, à la prise de conscience de notre réelle situation face à Dieu, aux autres et à nous-même, avec les conséquences que cela implique dans toutes les facettes de l'existence.

D'autres ouvrages nous aident également à vivre cette démarche de lucidité face à l'époque que nous vivons. Ces jours, je me suis replongé dans L'homme dévasté. Essai sur la déconstruction de la culture, du philosophe Jean-François Mattéi (paru chez Grasset en 2015, peu après la mort de l'auteur). Je me permets de vous le conseiller. Sa lecture nécessite un certain effort, c'est vrai. Mais n'est-ce pas là notre devoir dans un monde complexe? Et, j'en suis sûr, l'effort sera récompensé, pour vous comme pour moi!

Frédéric Hamman, pasteur

NEUCHÂTEL

## Plan Grand froid : la Ville soutient les personnes vulnérables



La Ville de Neuchâtel envoie un signal de soutien à ses aîné-e-s. En cette période de frimas, elle réactive le plan « Grand froid » qui vise à soutenir les personnes en détresse, par des appels téléphoniques et des visites de bénévoles. Un courrier,

adressé à toutes les personnes de 75 et plus domiciliées dans la commune, informe aussi des dernières informations cantonales concernant la vaccination et rappelle l'existence de la hotline communale spéciale Covid-19.

Le coronavirus n'est pas seul à avoir un impact sur la santé des personnes âgées et vulnérables. Au plus bas du thermomètre, l'hypothermie, la grippe ou le risque de chutes peuvent affecter la santé des personnes vulnérables. C'est pourquoi, en s'inscrivant au plan Grand froid, celles-ci peuvent bénéficier d'un contact téléphonique et de visites de bénévoles. Inscriptions: [www.neuchatelville.ch/chaudfroid](http://www.neuchatelville.ch/chaudfroid), 032 717 70 70 ou encore par courrier au Service de la protection et de la sécurité, Faubourg de l'Hôpital 6, 2000 Neuchâtel.

### Vaccination et hotline Covid

Ces informations figurent dans un courrier adressé aux 75+ établis dans la commune fusionnée de Neuchâtel. On y trouve également des renseignements sur la campagne de vaccination cantonale, avec l'ouverture, dès le 3 février, d'un centre

de vaccination sur l'esplanade de La Maladière, réservé en primeur aux 75+. Inscriptions: 032 889 21 21 ou sur le site [www.ne.ch/VaccinCovid](http://www.ne.ch/VaccinCovid) La lettre signée du Dicastère de la famille, de la formation, de la santé et des sports rappelle enfin l'existence de la « hotline Covid » de la Ville de Neuchâtel, utile à toute personne - et pas seulement les aîné-e-s - qui pourrait avoir besoin d'assistance dans le contexte de la pandémie (032 717 56 73, du lundi au vendredi aux heures de bureau).

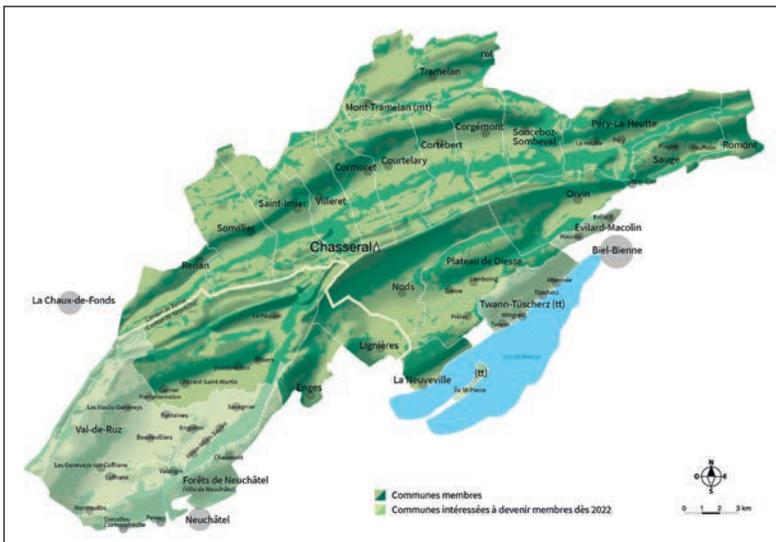
Ville de Neuchâtel

### Renseignements complémentaires :

Nicole Baur, cheffe du dicastère de la famille, de la formation, de la santé et des sports, 032 717 74 01 Brigitte Brun, déléguée aux personnes âgées et à la promotion de la santé, 032 717 78 30

ENTRE-DEUX-LACS

## Parc régional Chasseral toutes les communes membres ont dit oui



L'ensemble des communes membres se sont prononcées sur le renouvellement de leur adhésion au Parc Chasseral pour la période 2022-2031, le scrutin ayant pris fin le 24 janvier 2021.

En comptant les nouvelles communes de Twann-Tüscherz et Evi-lard-Macolin, qui ont voté leur adhésion à une très large majorité courant décembre, le parc naturel régional Chasseral s'agrandit et passe de 21 à 23 communes dès 2022.

Le Parc va s'étendre encore sur territoire neuchâtelois. En effet, la commune récemment fusionnée de Neuchâtel (pour ses parties fores-

tières) doit encore se prononcer, alors que Val-de-Ruz a accepté à l'unanimité en décembre dernier l'extension de toute la commune au Parc. Ce territoire élargi (de 388 à 490 km<sup>2</sup>, soit +25% en cas de vote positif à Neuchâtel) consolide le Parc et pose d'intéressantes perspectives d'actions.

Le Parc Chasseral remercie les habitants et les élus pour la confiance témoignée. La hauteur du soutien - le score le plus bas a été de 78% - « illustre la qualité du travail mené depuis 20 ans en partenariat avec les communes, les institutions et les habitants de la région », analyse Fabien Vogels-

perger, directeur du Parc régional. « Pas de quoi toutefois se reposer sur ses lauriers. Les attentes des communes partenaires sont nombreuses, et les défis pour la région importants. Notamment en ce qui concerne la mobilité de loisirs, l'impact humain sur la biodiversité ou la consommation de produits locaux et durables, pour ne citer que ces exemples ». Les communes seront invitées à signer formellement le Contrat de Parc à l'issue du vote de la toute dernière commune, et dès que la situation sanitaire le permettra. La Charte sera déposée d'ici au 30 juin 2021 à la Confédération. Elle entrera en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2022, sous réserve de validation par l'Office fédéral de l'Environnement.

### Gros succès pour les produits du terroir

Les cadeaux du terroir de la région ont connu un immense succès lors des fêtes de Noël 2020. Bon nombre d'entreprises, associations et clubs ont remplacé les traditionnels repas de fin d'année par des paniers garnis ou des bons en raison du COVID-19. Au-delà des actions de promotion en fin d'année, le Parc Chasseral souhaite encourager la population à s'orienter vers les produits régionaux tout au long de l'année, notamment en renforçant l'accès aux produits dans les points de vente et restaurants de la région.

GC



## PK GESTION

Votre partenaire de confiance pour toutes les questions comptables

- Déclarations d'impôts, fiscalité
- Tenue de comptabilité
- Décomptes TVA
- Décompte de salaires (AVS, Impôts à la source, SUVA)
- Tous travaux de bureau

Je remplis vos déclarations d'impôts dès Fr. 80.-

Rue de la Fontanette 38 • 2024 Saint-Aubin-Sauges  
Tél. 032 835 17 89 • [info@pkgestion.ch](mailto:info@pkgestion.ch) • [www.pkgestion.ch](http://www.pkgestion.ch)

**CRESSIER**

**Domaine Hôpital Pourtalès  
Les enchères de vin par internet**



La reproduction d'un diplôme Grand Prix du Vin Suisse

Depuis 1827, cet important événement vinicole avait lieu en février, à la criée, sur la route devant les caves de Troub à Cressier. Ces enchères avaient été déplacées, dès 1951, à la salle Vallier, nouvellement rénovée.

Cette année, il s'agit de la 196<sup>ème</sup> mise, alors qu'à trois reprises – en 1910, à cause de diverses maladies, en 1981, suite au gel et en 2014, en raison de la grêle (le 20 juin 2013) – aucune enchère n'a pu être tenue. Cette année 2021, en raison de la Covid-19 et des mesures décrétées par l'Autorité fédérale, le rassemblement en nombre d'acheteurs et d'amateurs de bons vins en formule présentielle à la salle Vallier ne peut être maintenue. Cependant, les enchères auront lieu. Et par internet, s'il-vous-plaît!

Contrainte et forcée, la direction de la Fondation Hôpital Pourtalès organise donc les enchères en passant par le moyen le plus moderne de communication, internet. Ainsi, du 18 février 2021 à 14 heures au 25 février 2021 à 18 heures, le site internet [www.domaineportalès.ch/mise-aux-encheres-2021](http://www.domaineportalès.ch/mise-aux-encheres-2021) sera ouvert pour enregistrer les cotations.

L'offre porte sur environ 10'000 litres de Chasselas, 400 litres de Chardonnay, 2500 litres d'Oeil de Perdrix et 3'500 litres de Pinot noir en lots de 50 à 500 litres, avec une augmentation du nombre de 50 à 100 litres. (50 litres = 66 bouteilles) S'ajoutent 2 lots de spécialités : 50 litres de Pinot

noir barrique 2019 et 50 litres de Chardonnay barrique 2019.

«Les quantités de vin issues du cépage Pinot noir sont inférieures cette année suite à des conditions atmosphériques complexes ayant provoqué de la coulure dans certaines parcelles et de l'oidium partout, entraînant des interventions suivies. Quant à la pourriture acide, elle se développait malgré le traitement d'argile et nécessitait un tri sévère aboutissant à des rendements faibles et tout de même à une belle qualité de vendange promettant un très bon millésime 2020», devait déclarer Thierry de Pourtalès.

A l'ouverture des enchères en ligne, le Président de la Fondation Hôpital Pourtalès, Thierry de Pourtalès, s'exprimera et présentera le critique de vins, Yves Beck. Yves Beck, surnommé «Beckustator», est un éminent critique de vins, un des 20 dégustateurs les plus réputés des crus de Bordeaux au monde, appelé, cette année, à commenter les crus offerts à la vente.

Bien sûr, comme depuis des années, l'achat de vins par souscription est maintenue. Dans ce cas, le prix moyen obtenu par sorte sera appliqué.

**Distinctions prestigieuses**

L'année 2020 avait été très faste pour le Domaine Hôpital Pourtalès. Il a en effet obtenu pas moins de 7 hautes distinctions pour ses vins.

**Sélection cantonale:** 3 Médailles d'or pour le Pinot noir barrique 2017, le Non-Filtré 2019 et le Pinot noir traditionnel 2018.

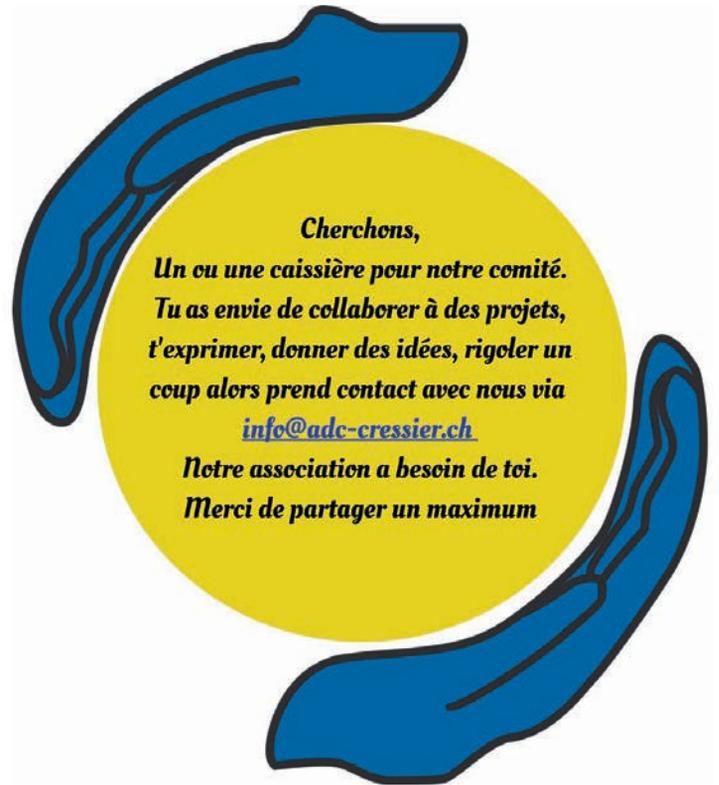
**Grand Prix du Vin Suisse:** Médaille d'or pour le Chardonnay barrique 2017, Médaille d'argent pour le Pinot noir traditionnel 2018 et Médaille d'argent pour le Pinot noir barrique 2017.

**Mondial du Pinot noir:** Médaille d'argent pour l'Oeil de Perdrix 2019. En plus, le Président Thierry de Pourtalès et le responsable du Domaine, Sébastien Jendly, sont très fiers de pouvoir annoncer que toutes leurs vignes sont, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, certifiées BIO Suisse.

W.M.

**CRESSIER**

**L'Association de Développement de Cressier**



**ENTRE-DEUX-LACS**

**50<sup>e</sup> anniversaire de l'octroi du droit de vote aux femmes  
Un feu vert très visible dans les communes du BulCom !**

**Le 7 février 1971, après de longs combats, le peuple suisse (en fait les électeurs) a accordé le droit de vote et d'éligibilité aux femmes par 65,7 % de oui contre 34,3 % de non.**

Lors de cette votation, les électeurs des communes de l'aire de diffusion du BulCom ont été particulièrement favorables à l'octroi de ces deux droits civiques aux femmes. Les taux d'approbation furent les suivants dans nos communes.

Hauterive	82 %
Saint-Blaise	80 %
Marin-Epagnier	83 %
Thielle-Wavre	73 %

Cornaux	80 %
Cressier	76 %
Enges	57 %
Le Landeron	75 %
Lignières	68 %

Les électeurs du canton de Neuchâtel ont accepté, il y a 50 ans, le suffrage féminin par 20'205 oui contre 4'426 non, soit par 82 % de oui.

Il est vrai que les électeurs du canton de Neuchâtel avaient déjà accordé le droit de vote et d'éligibilité aux femmes en matière cantonale et communale en 1959.

CZ.

**GARAGE - CARROSSERIE JEANNERET**

2037 MONTMOLLIN

Véhicule de prêt GRATUIT

YARIS HYBRID

Yaris 4X4

032 731 20 20

## EFFET COLLATÉRAL DU CONFINEMENT

### L'augmentation avant l'explosion ?

#### Les violences domestiques sont-elles en augmentation depuis le confinement ?

En tapant dans un moteur de recherche «violence domestique+ Suisse+Covid», une multitude d'articles et comptes-rendus sont proposés au lecteur. Un aspect frappe cependant: il y a les articles rédigés pendant ou après le 1<sup>er</sup> confinement, puis les articles rédigés durant les confinements suivants. Certes il existe une disparité inter-cantonale, puis une autre encore internationale, mais de façon globale, le verdict semble implacable: les violences domestiques augmentent à l'encontre des enfants

et des femmes. Pour tirer un bilan toujours malheureux des violences domestiques survenues durant l'année 2020, il faudra attendre mars 2021 pour consulter la publication de la statistique policière de la criminalité.

Le confinement tourne parfois en véritable défi pour les familles car ce dernier exacerbe les dysfonctionnements. Les demandes de conseils de la part de jeunes ont eux aussi augmenté et ces derniers sont de plus en plus nombreux à vouloir quitter la cellule familiale en raison des conflits avec les parents. Le manque d'exutoire commence à se faire ressentir.

Selon un résumé de l'OMS, le confinement offre aux enfants «moins d'occasions qu'aux adultes de quitter le domicile et d'accéder à de l'aide». Outre le stress de l'isolement et le «manque d'accès à l'école en tant qu'espace sûr», les membres les plus jeunes d'un foyer sont également exposés à un «risque accru d'abus en ligne» en raison de l'augmentation du temps passé sur Internet.

#### Quelques liens utiles :

- [www.aide-aux-victimes.ch/fr/ou-puis-je-trouver-de-laide/](http://www.aide-aux-victimes.ch/fr/ou-puis-je-trouver-de-laide/)
- [www.violencequefaire.ch](http://www.violencequefaire.ch)
- [www.aide-aux-victimes.ch](http://www.aide-aux-victimes.ch)
- Savi : 032 886 46 36. Horaire de la

permanence téléphonique: lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 20h. Mardi de 14h à 20h et dimanche de 16h à 20h. [savi.ne@ne.ch](mailto:savi.ne@ne.ch)

- Savi hébergement: [savi.heb@ne.ch](mailto:savi.heb@ne.ch), [www.savi-ne.ch](http://www.savi-ne.ch)
- Main Tendue: 143
- Hébergement d'urgence: 0800 880 480
- Service médical de garde: 0848 134 134

#### Total personnes lésées selon l'âge et le sexe

(détail sur <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/criminalite-droit-penal>)

Suisse	Tranches d'âge																											
	Total lésés		<10		10-14		15-17		18-19		20-24		25-29		30-34		35-39		40-49		50-59		60-69		70+		sans notion	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F		
<b>Total 2019</b>	3 109	7 949	274	326	180	305	137	319	64	230	181	789	272	1 088	363	1 227	351	1 122	625	1 562	410	694	176	185	76	101	0	1
<b>Total 2009</b>	2 318	7 397	178	205	139	199	85	281	52	294	169	948	195	1 068	254	1 048	237	1 020	555	1 570	287	522	121	178	46	63	0	1

Source: OFS - Statistique policière de la criminalité (SPC)  
© OFS 2011

## SAINT-BLAISE

### Appartements avec encadrements à la Musinière 18 «deux pièces» en voie de réalisation

Après les travaux d'aménagement de l'autoroute A 5, sur le territoire communal, il s'en est suivi une régularisation cadastrale. Ainsi, la Commune de Saint-Blaise a reçu de l'Etat un bien-fonds de 1'188 m<sup>2</sup> situé en face de la station-service Grenacher SA. Le Conseil communal a estimé que cette parcelle convenait bien à la création d'un immeuble d'appartements avec encadrements.

Ainsi, l'exécutif communal a délégué l'opération immobilière à la Coopérative Arc-en-Ciel située à Lausanne. Il lui a cédé le terrain sous la forme d'un droit de superficie. Cette coopérative a pour objectif d'offrir,

dans notre canton, des logements à loyers modérés. Reconnue d'utilité publique, elle n'a pas de but lucratif. La construction du bâtiment a commencé en 2020; il s'élève à un bon rythme (photo) dans le quartier est du village; elle devrait être terminée cette année.

Au rez-de-chaussée, une salle communautaire, équipée d'une cuisine et d'une terrasse, est prévue.

Le Conseil communal relève, dans son rapport de fin de législature 2016-2020, que «les logements font l'objet d'un grand intérêt de la population.»

CZ.



## SAINT-BLAISE

### Pluies de janvier 2021 Le Ruau a connu une crue !

Depuis 1981, il a rarement autant plu sur la région. 125 litres d'eau au m<sup>2</sup> sont tombés, en janvier dernier, dans le canton de Neuchâtel dépassant de 79 % la norme.

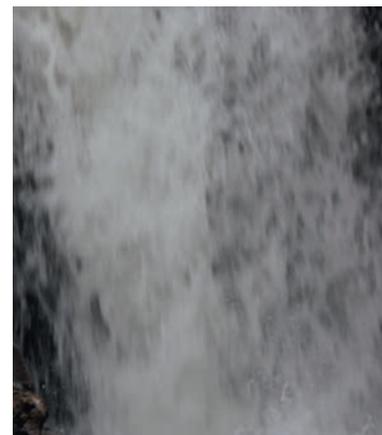
Le 28 janvier passé, les sapeurs-pompiers du SCS, le Service de sécurité de la Ville de Neuchâtel, sont intervenus à la ruelle des Voûtes. Les grilles appelées à retenir les branches dans le passage couvert du ruisseau ont probablement créé un barrage accentuant le risque d'inondation. Pour pallier tout danger, les sapeurs-pompiers ont installé un

boudin gonflable destiné à maintenir le ruisseau dans son lit.

La crue fut telle que les déversoirs d'orage de la conduite principale du système d'épuration des eaux de la Châtellenie de Thielle, placés dans la rue de la Musinière, ont momentanément évité l'engorgement de la station d'Épagnier.

Nos deux photos montrent le Ruau (chute de la rue des Moulins) pendant de sa période de sécheresse historique, en automne 2017, et lors de sa crue du mois de janvier 2021.

CZ.



# COUP DE PROJECTEUR SUR... L'HABITAT ET LA CONSTRUCTION



## Offres régionales et locales de conseil en énergie

Les offres régionales et locales de conseil en énergie vous renseignent de manière compétente sur le thème des économies d'énergie et des énergies renouvelables. Vous avez des questions sur les prescriptions en matière d'énergies et les contributions d'encouragement cantonales ou sur des thèmes tels que le photovoltaïque, le chauffage, l'isolation thermique, les pompes à chaleur, la rénovation des façades, l'éclairage, les appareils électroménagers ou la mobilité? Que vous soyez un particulier, une entreprise ou une administration, en suivant le lien [www.suisseenergie.ch/page/fr-ch/services-de-conseil](http://www.suisseenergie.ch/page/fr-ch/services-de-conseil), vous trouverez les interlocuteurs de votre région.

(SuisseEnergie)



**SANDRINE JUNOD ANTUNES**  
BREVET FÉDÉRAL DE COURTIÈRE

**IMMOBILIER**

RUE PAUL-VOUGA 157  
2074 MARIN  
T. 076 319 92 42

[WWW.AJAIMMOBILIER.CH](http://WWW.AJAIMMOBILIER.CH)

[INFO@AJAIMMOBILIER.CH](mailto:INFO@AJAIMMOBILIER.CH)

VOUS SOUHAITEZ CONNAÎTRE  
LA VALEUR DE VOTRE BIEN  
DANS L'OPTIQUE DE LE VENDRE ?  
CONTACTEZ-NOUS POUR  
UNE ESTIMATION GRATUITE !

NOUS DÉFINIRONS ENSEMBLE  
LE POTENTIEL DE VOTRE  
PROPRIÉTÉ ET VOUS FOURNIRONS  
LE MEILLEUR APPUI POUR  
TOUTES VOS DÉMARCHES.

le clos  
des Argilles

**naef**



LE CLOS DES ARGILLES,  
CRESSIER

Appartements en PPE,  
de 2.5 à 5.5 pièces

- ▶ Label Minergie
- ▶ Aux abords des vignes

Dès CHF 340'000.-  
[leclosdesargilles.ch](http://leclosdesargilles.ch)

#ProjetsNeufs

032 737 27 50

Foncièrement

Durable

Agencements de cuisines  
& Rangements

Equipements ménagers  
& professionnels



[www.fjoss.ch](http://www.fjoss.ch)

A.-Bachelin 9 - 2074 Marin - 032 763 02 63 - [info@fjoss.ch](mailto:info@fjoss.ch)



**Pompes à chaleur**  
**Ventilation douce**  
**Capturs solaires**

À notre service  
depuis 1982  
2073 Enges  
Tél. 032 751 73 51  
Mobile 078 711 64 46  
[contact@rvg-energies.ch](http://contact@rvg-energies.ch)  
[www.rvg-energies.ch](http://www.rvg-energies.ch)



L'autonomie énergétique!  
Depuis 1982 nous avons  
des solutions !

**HAUTERIVE**

**Remise du bon à la gagnante du calendrier de l'Avent à Hauterive.**



Madame Mayline Perret-Bacci est le vainqueur de l'édition 2020. Il restait encore à remettre le bon à l'heureuse gagnante.

La Société d'Emulation avait pour habitude de remettre le prix lors de son assemblée générale agendée fin janvier. Cette dernière ayant été reportée en raison de la pandémie, c'est en petit comité, sur la place du village, que la créatrice de la fenêtre 14 s'est vue remettre son bon par Sylvain Villars, président de la Société d'Emulation (voir photo). Entre deux averses, les représentantes et représentants de l'APEH et de la Société d'Emulation se sont retrouvés à bonne distance autour de la fameuse romaine pour marquer l'événement autour d'un thé et d'un gâteau à la crème offert par l'épicerie des Roseaux.

Si la situation sanitaire ne permet pas aux sociétés locales d'animer le village comme à l'accoutumée, les équipes restent mobilisées dans l'attente d'une accalmie. L'APEH a ouvert les inscriptions pour les devoirs accompagnés pour le 2<sup>ème</sup> semestre. Aucune autre activité n'est agendée pour le moment. Plus optimiste, la Société d'Emulation publiera prochainement un programme provisoire de manifestations afin de vous mettre l'eau à la bouche pour le retour des beaux jours.

L'Association des parents d'élèves d'Hauterive (APEH) a promu en décembre la décoration des fenêtres dans le village. Un florilège de photos avait été publié, et l'APEH présente ses excuses à l'épicerie des Roseaux dont la jolie fenêtre avait été oubliée. Si jamais, vous pouvez retrouver cette photo et d'autres sur le site de l'APEH ([www.apeh.ch](http://www.apeh.ch)).

Le calendrier de l'avent est aussi une opportunité de synergie entre associations du village qui permet de partager un peu de convivialité et d'unir les efforts des volontaires pour le plus grand bonheur de tous. Ainsi, la Société d'Emulation est depuis déjà plusieurs années le sponsor d'un bon de CHF 100.- pour l'une des fenêtres de ce calendrier, désignée par tirage au sort.

Le résultat avait été communiqué dans le Bulcom du 22 janvier:

**COURRIER DES LECTEURS**

**Réponse à l'article de M. Schneider du 29 janvier**

Votre commentaire du 29 janvier a attiré mon attention et avant de vous répondre, j'ai essayé, sans succès, de trouver les 2 sites que vous mentionnez. Par contre, j'ai trouvé plusieurs sites de «fact-check» (New York Times, The Washington Post, USA Today, Associated Press, NBC News, Fox News... pour en citer quelques-uns).

Je me permets; de commenter quelques points:

Un président qui qualifie les journalistes de «fake news» à la place de répondre à leurs questions critiques, crée une autocratie ou dictature comme nous la connaissons par exemple en Russie.

Pendant les 4 ans de la présidence de Donald Trump, The Washington Post a trouvé, après des fact-checks, plus de 30'000 mensonges.

Vous mentionnez «les abîmes par les démocrates malhonnêtes...».

Vous avez raison, tout n'est pas rose dans ce pays de la plus ancienne et meilleure démocratie du monde.

J'y ai vécu. «Ce gang de mafieux» n'existe pas uniquement dans le camp des démocrates.

Concernant les caricatures:

C'est vrai, jamais y a-t-il eu une telle quantité de caricatures comme il y en a eu sur le Président Trump. Quand on essaie d'imposer des mensonges comme vérités, les caricaturistes trouvent refuge dans la dérision, le sarcasme ou la satire.

Je termine avec une citation de Thomas Jefferson: *The price of liberty is eternal vigilance.*

Restons vigilants, aussi en Suisse.

Johanna Suter

PS: Je recommande le livre édité chez Gallimard: «Amérique années Trump» de 2 journalistes professionnels qui l'ont suivi pendant 4 ans:

- Jérôme Cartillier, Agence France Presse, à la Maison Blanche depuis 2014

- Gilles Paris, Le Monde, à Washington depuis 2014




**Avenue de la gare 2,  
2072 Saint-Blaise  
[pommedhappy.ch](http://pommedhappy.ch)  
[ecole@pommedhappy.ch](mailto:ecole@pommedhappy.ch)  
032/ 753.06.87**

**Carrosserie endommagée ?**  
Donnez une seconde vie à votre véhicule !



**Storrer Automobiles**  
**GARAGE-CARROSSERIE**

Grand-Pont 2 - 2087 Cornaux - T 032 757 15 56 - F 032 757 27 51  
[www.storrerautomobiles.ch](http://www.storrerautomobiles.ch) - [info@storrerautomobiles.ch](mailto:info@storrerautomobiles.ch)



**negoproject**

*planification & direction de travaux*

- bâtiments administratifs et commerciaux
  - habitat et logement
  - constructions industrielles
- rénovations et valorisation de l'existant
  - génie civil et paysagisme
  - rapports, constats et expertises

---

chemin des sauges 15 • 2525 le landeron  
076 375 12 80 • [a.solgun@negoproject.ch](mailto:a.solgun@negoproject.ch)  
[www.negoproject.ch](http://www.negoproject.ch)

# C'est bientôt la Saint-Valentin



Envoyez un message d'amour à votre bien-aimé(e)



Envoyez votre dédicace (maximum 125 signes, y compris les espaces et ponctuation) et vos coordonnées jusqu'au mardi 9 février à [info@bulcom.ch](mailto:info@bulcom.ch). Prix du cœur CHF 20.- TTC.  
Parution dans l'édition du 12 février 2021

## Dans le vent de l'actualité

### Sociétés musicales en pause forcée Repartir allegro con moto

La covid 19 a mis à mal un morceau de notre patrimoine immatériel: la culture, et, en particulier, les sociétés de musique et de chant choral de nos villages. Les répétitions, les préparations de prestations de toutes sortes connaissent actuellement une longue pause. **Trop longue.**



Un fin connaisseur des musiques neuchâteloises, actif pendant 45 ans en leur sein, a tiré le bilan d'une époque pour les fanfares de notre région. Un constat semblable peut aussi être fait pour les chœurs d'hommes et les chœurs mixtes.

La réduction des musiciens, musiciennes, chanteurs, chanteuses dans ces sociétés existait déjà bien la crise sanitaire que nous traversons. Cette évolution s'était exprimée par dissolution, voire par fusion. On en veut, pour exemple, la disparition pour les fanfares, pendant le demi-siècle écoulé de l'Avenir de Serrières, de l'Union tessinoise, de la Baguette, de la fanfare des Cheminots. L'Helvetia, de Saint-Blaise a fusionné, en 1990, avec la Musique militaire de Neuchâtel pour devenir l'Association musicale Neuchâtel - Saint-Blaise (photo). Dans le champ des chorales, l'effritement des chanteurs s'est marqué de manières diverses: le Männerchor de Saint-Blaise est devenu le Männerchor de Neuchâtel Saint-Blaise, le

chœur d'hommes «l'Avenir» a repeuplé ses rangs en devenant mixte. Le souvenir du chœur mixte de la Paroisse réformée de Saint-Blaise s'est estompé comme celui de chœur d'hommes l'Aurore du Landeron, sans être exhaustif.

Le même observateur des formations musicales de tous les genres relève: «Très difficile d'être musicien actif depuis mars 2020. Les sociétés de musique sont des piliers de la musique populaire. Depuis des décennies, elles encouragent la pratique de la musique, d'abord pour le plaisir des musiciens, et surtout pour offrir à la population des concerts et des aubades. Elles participent aux cortèges de toutes sortes de manifestations locales, régionales, suisses, voire à l'étranger. Il faudra une grande force de la part des responsables pour encourager leurs membres à rejoindre le local de répétitions.»

Directrice d'un des chœurs de la Fête des Vignerons de 2020 et, aujourd'hui, à la tête de plusieurs chorales de l'Arc lémanique, Céline Grandjean a exprimé des préoccupations semblables dans l'émission «Forum» de la RTSR, du 17 janvier passé.

Une fanfare, une chorale, c'est nécessaire. On ose croire que nos musiciens, nos musiciennes, nos chanteurs et chanteuses sauront donner tout leur souffle et leur voix pour que nos villages, et aussi nos villes, retrouvent le morceau d'âme qu'ils ont perdu.

Il sera bientôt temps de repartir allegro con moto.

Claude Zweiacker